

Plus de 250 personnes ont assisté à la réunion publique sur la LGV, qui se tenait le 25 mai sur notre commune.

Organisée par la Coordination des associations de vigilance LGV, cette réunion avait pour but d'évoquer les problèmes financiers et environnementaux que suscite un tel projet. C'était aussi l'occasion d'écouter le président du comité TGV réaction citoyenne de Poitiers, M. Patrick LANTRES, venu partager son expérience sur l'implantation de la LGV Bordeaux-Tours.

M. Le Maire et son conseil municipal accueillaient les associations : LGPE, LEA (Landes Environnement Attitudes), A.D.P.B. (Association de Défense du Pays Bretois) Trait d'union et la SEPANSO. On comptait aussi les Maires de La Brède, Cabanac et Villagrains et des conseillers de Saint Morillon, Saint Selve, Isle Saint Georges et Cadaujac.

Dans son discours d'introduction, Christian TAMARELLE rappelait l'impact désastreux de la future LGV sur le village et son refus catégorique de voir notre village défiguré, notamment dans le cadre d'un passage en parallèle de la voie existante. Il insistait sur la mobilisation des élus contre le projet.

Puis, un diaporama sur les aspects généraux du projet était présenté à la salle, avec des commentaires alarmant sur le coût de revient (Près de 40 milliards d'euros !), sur la dénaturalisation du paysage et les nuisances sonores. Le problème financier a ensuite été abordé, avec l'évocation de la répartition du financement entre l'état, les collectivités territoriales et les concessionnaires privés comme Réseau Ferré de France. Ce dernier, absent de la réunion, continue à diffuser les informations au compte-goutte, et semble ne pas divulguer tous les tenants et aboutissants du projet LGV.

Après une intervention de la SEPANSO sur la destruction du cadre naturel qu'engendrent les LGV, la parole était donnée à M. Patrick LANTRES, Président du comité TGV réaction citoyenne de Poitiers. Confronté au passage de la LGV Tours-Bordeaux, il décrivait point par point son expérience, avec la forte mobilisation des conseils généraux contre le projet, la création d'une associations de maires de la Vienne et un travail de concert avec les médias. Cette implication leur a permis d'obtenir des changements comme l'abaissement des voies sur certaines portions ou des expropriations sur une distance plus large.

Le débat public était lancé après 1h30 de présentation avec les questions suivantes :

- Quel est l'avis des C.C.I (Chambres de Commerce et d'Industrie) sur le financement de la LGV ?
 - Les CCI sont pour le projet car elles pensent qu'il pourrait être générateur d'emplois

- Connaît-on le tracé ?
 - Non. Il ne sera connu qu'à horizon 2011. Rappel du calendrier :
Automne 2009 : fuseau à 1000m
Automne 2010 : fuseau à 500 m
Courant 2011 : image du tracé définitif

- Question à M. LANTRES : qu'ont obtenu les élus et les associations par rapport à R.F.F ?
 - Un abaissement des voies à certains endroits par un système de tranchées
 - L'expropriation à 150 m des voies au lieu de 25 m

M. LANTRES rappelait la nécessité que les élus travaillent de concert avec les associations pour agir contre RFF et obtenir des choses

- Sur la ligne TGV Sud est : trois ans après, les gens se sont-ils accommodé des nuisances ?
 - On se rend compte que trois ans après, les gens s'arrêtent toujours de parler quand le TGV passe ; il n'est pas du tout intégré dans le cadre quotidien

- Question sur les expropriations
 - La valeur payée pour l'expropriation est loin d'être acceptable : elle est bien en dessous du coût réel des propriétés. Sans compter les chocs émotionnels liés à un tel événement.

- Que font les élus pour défendre les habitants du Canton de la Brède ?
 - Réponse du maire de la Brède, Michel DUFRANC :

Rappel de la participation active des élus du territoire aux réunions publiques, signatures de motions contre le projet sur le site du débat public, prise de délibération contre le projet en conseil municipal, et au conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Unanimité des conseils municipaux du canton contre la LGV, les élus restent mobilisés et actifs.

Christian TAMARELLE rajoute que pour les dernières réunions, seules les communes pressenties pour le tracé étaient convoquées, serait-ce un début de division ? Quoiqu'il en soit, les communes du canton, concernées ou pas, restent unies pour lutter contre la LGV.

- Une carte du bruit a elle été établie ?
 - Elle est obligatoire pour les communes de 100 000 habitants. En ce qui nous concerne, elle devrait être établie. A suivre.
- Les collectivités territoriales doivent elle obligatoirement participer ?
 - Elles n'auraient même pas à être sollicitées et peuvent faire un contentieux à ce sujet.
- Quelle est la part du financement de la Communauté Européenne ?
 - Elle ne participe au financement qu'à partir de Dax.
- Qu'en est il des lignes à haute tension, va t'il y en avoir d'autres ?
 - Ils vont essayer de suivre les cours de tension existants, en suivant les couloirs de nuisances.